

CREATION D'UN SITE INTERNET AC!

- synthèse de données et arguments -

Les assises nationales d'Agir ensemble contre le Chômage (AC!) ont eu lieu début mars 2001 ; elles ont décidé - entre autres - la création d'un poste salarié pour concevoir un site *internet* à dimension nationale ainsi que l'investissement d'un matériel informatique dédié à cette activité.

Le développement des nouvelles technologies permet aujourd'hui l'utilisation d'outils d'information de plus en plus performants et accessibles, même aux non-initiés. L'explosion de *l'internet* ces dernières années nous a conduit à nous interroger sur les différentes applications possibles dans nos activités, les moyens nécessaires en compétences, matériel et surtout les avantages de la mise en place d'un tel outil.

1. Regards sur les nouvelles technologies et l'exclusion :

Aujourd'hui *l'internet* a investi tous les champs d'activités humaines que ce soit dans le secteur marchand ou dans les activités sociales, d'économie solidaire (...).

Agir ensemble contre le Chômage a développé des outils liés à *l'internet* depuis plusieurs années et en particulier l'utilisation de listes de diffusion de courriers électroniques : un forum de discussion, une liste d'information ainsi qu'une liste à l'usage des collectifs AC!. Dans le même temps, l'équipement des collectifs en matériel informatique a permis à nombre de chômeurs et précaires de se saisir d'un tel outil pour échanger des informations, communiquer avec d'autres : la notion de distance s'efface et lorsque l'on a peu d'argent, l'accès au transport est problématique voire impossible ; l'usage du courrier électronique y remédie, en partie seulement mais cela n'est pas négligeable. C'est une certaine façon de dépasser l'exclusion des moyens de déplacement, le coût d'utilisation restant modique.

Se donner les moyens d'échanger, c'est se donner la possibilité de contourner la difficulté de déplacement, pouvoir communiquer, sortir de l'isolement qui est, trop souvent, le quotidien du chômeur et du précaire. Le développement de ces nouvelles techniques de communication doit également profiter à toutes et tous, c'est un véritable défi que les collectifs d'AC! relèvent chaque jour : permettre l'accès à cet outil, à chacun de s'en saisir.

Très souvent, un minimum de connaissances permet d'appréhender facilement l'utilisation du courrier électronique et l'accès aux sites *internet* sans formation pointue. Le partage des connaissances entre ceux qui « savent » et les autres est porteur de création de lien social entre les personnes et donne un autre regard sur l'utilisation des savoirs et le partage.

Lors des journées d'été, qu'organise chaque année Agir ensemble contre le Chômage, des ateliers informatiques sont mis en place sur une durée de plusieurs jours et permettent ainsi à chacun de se former en mutualisant les savoirs, en partageant nos diverses expériences et connaissances.

Cette année encore, nous nous investirons dans cette activité, qui prend jour après jour une dimension sociale très importante et nécessaire.

2. La création d'un outil propre à nos activités :

Plus d'une centaine de collectifs locaux ont des activités régulières sur le terrain de l'exclusion et de la précarité, ceci nous a conduit à réfléchir sur la nécessité de créer un outil de communication pour nous permettre d'échanger nos différentes expériences, de faire connaître nos activités.

Les permanences juridiques et sociales tenues chaque semaine dans les collectifs locaux forment le socle de nos luttes contre l'exclusion et permettent de mesurer une augmentation des situations d'urgences sociales et cela malgré la baisse du chômage ces dernières années. Ces permanences sont devenues incontournables et indispensables à la défense des droits des chômeurs et précaires.

Cela nous a conduit à décider la création d'un site *internet* des collectifs d'Agir ensemble contre le Chômage pour « capitaliser » toutes les expériences vécues sur le terrain par chacun d'entre nous, avec une base facilement accessible sur les droits des chômeurs et précaires : « savoir et faire savoir », ainsi nous pourrions définir la démarche.

A ce niveau, des compétences techniques plus pointues sont nécessaires pour la création d'un tel outil et peu de collectifs les ont. De plus, il s'agit d'un investissement en temps assez considérable (voir point 3 ci-dessous), entre la recherche des informations, la centralisation effective de données, la conception techniques du site, sa mise à jour... justifier l'embauche d'une personne pour faire ce travail ne se posait plus.

3. Aspects techniques :

Le rassemblement d'un certain nombre de moyens et d'éléments pour la création d'un site peut se lister comme suit : (non-exhaustif)

Technique :

- recherche d'un hébergement des différents éléments du site ;
- dépôt d'un nom de domaine ;
- choix du matériel informatique et des applications utilisées (logiciels graphiques par exemple) ;
- connaissance des règles juridiques sur l'espace Web.

Contenu et contenant :

- conception d'une architecture évolutive ;
- recherche et collecte de contenus auprès des collectifs ;
- validation collective d'un certain nombre d'informations mis en ligne ;
- définition de procédures de mise à jour.

4. Etat d'avancement :

Depuis la décision de création d'un site *internet* en mars 2001, il peut être produit un état d'avancement des travaux engagés :

- la création effective d'un poste salarié, depuis le 2 avril 2001 et pour une durée de un an renouvelable sous la forme d'un emploi aidé (C.E.C) ;
- les nécessités techniques du site sont réunies : nom de domaine, hébergement (R@S), matériel informatique (et logiciels) ;
- la connaissance des questions juridiques relative au Web ;
- la base de l'architecture est en voie d'achèvement (voir schéma p. 4) ;
- un certain nombre de données ont été collectées sur la base de l'audit des collectifs locaux et des permanences juridiques et sociales ;

On peut définir la programmation de l'aspect opérationnel du site comme suit :

Avril à juin : mise en place technique des moyens ⇒ *réalisé*

Juin à septembre : premiers éléments mis en ligne sur une échelle de progression des travaux en cours (conception pratique) hebdomadaire ⇒ *en cours au 30 juin 2001*

Septembre à mars (2002) : mise à jour quotidienne en fonction de l'actualité interne et externe à AC! ⇒ *site opérationnel*

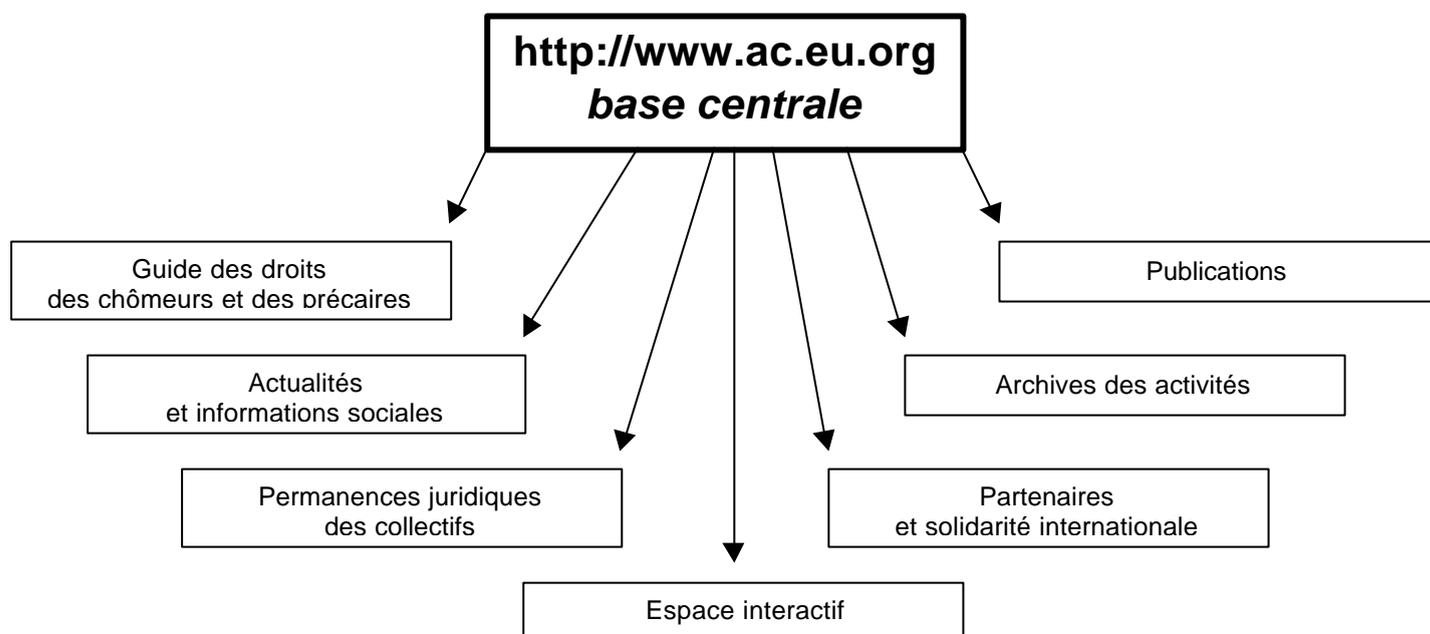
Un premier bilan sera dressé en fin d'année 2001 sur la réalité de fonctionnement du site : contenus, mise à jour effectuée, problèmes rencontrés, suivi de la programmation initiale, critiques diverses...

5. Avenir :

Le développement des technologies peut nous permettre d'envisager de nouveaux projets autour de *l'internet* : forum interactif, archives en lignes des activités des différents collectifs, bases de données sociales... Ces projets seront étudiés selon les opportunités que nous aurons et l'évolution des débats au sein et à l'extérieur d'Agir ensemble contre le Chômage, comme c'est bien *ensemble* que nous voulons *agir* et *l'internet* peut y contribuer. Gageons que nous gagnerons ce défi...

Schéma de la base minimale

au 31 mai 2001



Répartition du temps de travail hebdomadaire

au 30 juin 2001

Recherche de données :	8 h
Conceptualisation :	14 h
Mise à jour :	4 h
Formation :	4 h

Evolitif selon la programmation opérationnelle